Décision 24-DCC-209 du 04 octobre 2024

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Paris Expérience par la société Aéroports de Paris

Posted on: 04 octobre 2024 | Secteurs :

SERVICES

TOURISME / HÔTELLERIE / RESTAURATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Société Aéroports de Paris
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Groupe Paris Expérience

Lire

Le texte intégral
264.23 Ko

Le communiqué de presse / Press release